



Bulletin d'adhésion et de parrainage à l'association de la Maîtrise de la cathédrale Saint-Louis de La Rochelle

Monsieur, Madame

Mail :

Tel :

Souhaitez soutenir l'association afin de parrainer le chœur d'enfants de la cathédrale Saint-Louis en :

- Devenant membre de l'association (20 euros)
- Devenant membre soutien (à partir de 50 euros)
- Devenant membre bienfaiteur (à partir de 100 euros)
- Participant à une action de mécénat (à partir de 500 euros)

Cochez la proposition souhaitée.

Les enfants de la Maîtrise vous remercient pour votre soutien.

Le Président : Philippe Illionnet.

Pour faire un don à la Maîtrise, rédiger votre chèque au nom de «association diocésaine» en précisant au dos du chèque «pour la Maîtrise diocésaine».

Envoyer votre chèque à «Service Donateurs Maison diocésaine 6, allée du séminaire 17100 Saintes».

Un reçu fiscal vous sera délivré permettant une déduction de 66% de cette somme de vos impôts.

Merci de votre soutien.